



**Organisation
mondiale de la Santé**

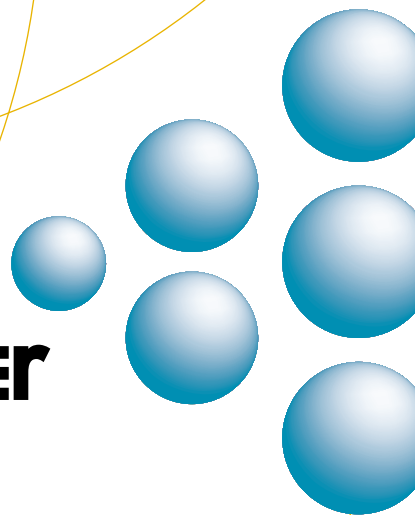
RAPPORT DE L'OMS SUR L'ÉPIDÉMIE MONDIALE DE TABAGISME, 2019

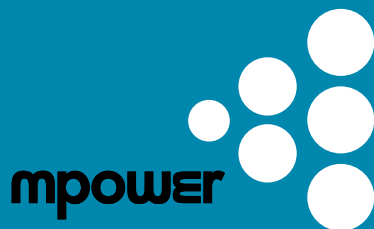
Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac

Résumé d'orientation

pour vivre sans tabac

mpower





- M**onitor Surveiller la consommation de tabac et les politiques de prévention
- P**rotect Protéger la population contre la fumée du tabac
- O**ffer Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac
- W**arn Mettre en garde contre les dangers du tabagisme
- E**nforce Faire respecter l'interdiction de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage
- R**aise Augmenter les taxes sur le tabac

Résumé

Des progrès considérables ont été réalisés dans la lutte antitabac à l'échelle mondiale depuis l'introduction des mesures MPOWER en 2007 en tant qu'outil destiné à aider les pays à mettre en œuvre les mesures de réduction de la demande figurant dans la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac. Cinq milliards de personnes, soit environ 65 % de la population mondiale, sont aujourd'hui couvertes par au moins une mesure MPOWER au plus haut degré d'exécution. Ce chiffre a plus que quadruplé depuis 2007, année où seul 1 milliard de personnes – 15 % de la population mondiale – étaient protégées par au moins une mesure MPOWER (hors surveillance et campagnes médiatiques, évaluées séparément).

Depuis la publication il y a deux ans du dernier *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme*, les progrès ont été réguliers. En effet, 15 pays qui ne disposaient auparavant d'aucune politique correspondant aux meilleures pratiques ont pris des mesures pour atteindre un niveau d'exécution correspondant à une meilleure pratique concernant une mesure et 21 pays supplémentaires qui avaient au moins une

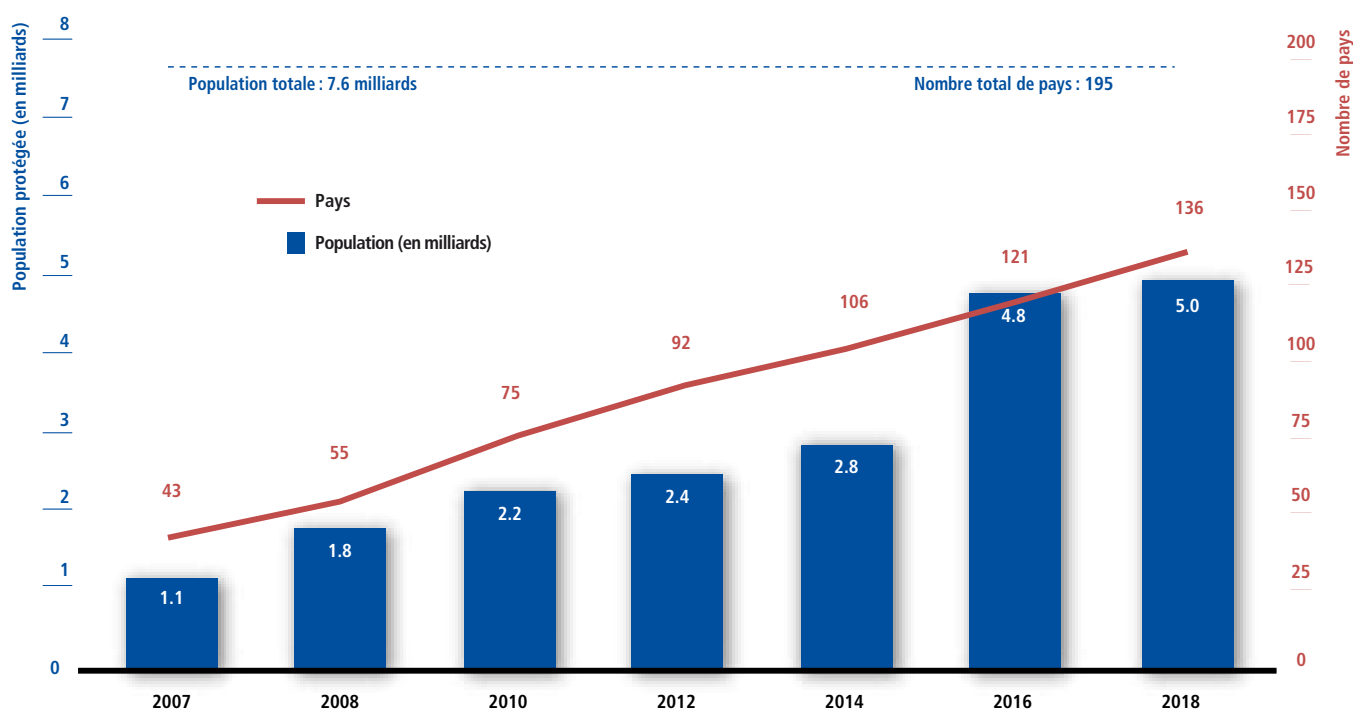
mesure en place ont ajouté au moins une autre mesure. Par conséquent, 36 pays au total ont introduit une ou plusieurs mesures MPOWER au plus haut niveau d'exécution entre 2016 et 2018.

Le sevrage tabagique doit faire l'objet d'une attention particulière

Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac – thème central de ce septième *Rapport de l'OMS sur l'épidémie mondiale de tabagisme* – est un élément essentiel de toute stratégie de lutte antitabac. Les cibles mondiales en matière de tabagisme ne seront atteintes que si les fumeurs arrêtent de fumer et, en effet, de nombreux consommateurs de tabac indiquent vouloir arrêter. Grâce à des interventions d'un bon rapport coût/efficacité auprès de la population, comme l'indique la mesure « O » de MPOWER (Offrir une aide à ceux qui veulent renoncer au tabac), les consommateurs de tabac augmentent considérablement leurs chances de réussir à y renoncer.

Malheureusement, depuis 2007, seuls 13 nouveaux pays ont commencé à proposer des programmes complets de sevrage. On compte désormais 23 pays protégés par cette mesure, soit une augmentation par rapport aux 10 pays enregistrés en 2007. Toutefois, en termes de couverture de la population, les progrès restent prometteurs. Un tiers de la population mondiale – 2,4 milliards de personnes dans 23 pays – a accès à des services de sevrage fournis à un niveau correspondant à la meilleure pratique. Cela représente 2 milliards de personnes supplémentaires (26 % de la population mondiale) protégées par des programmes complets d'aide au sevrage tabagique depuis 2007, de sorte que le deuxième meilleur taux de mise en œuvre en termes de couverture de la population concerne désormais les programmes de sevrage. C'est notamment grâce à deux grands pays, l'Inde et le Brésil, qui ont adopté des programmes complets d'aide au sevrage, au plus haut degré d'exécution.

COUVERTURE PAR AU MOINS UNE POLITIQUE DE LUTTE ANTITABAC AU DEGRÉ D'EXÉCUTION LE PLUS ÉLEVÉ



Principaux faits

Depuis la publication du dernier rapport, chacune des mesures MPOWER a été adoptée par de nouveaux pays au plus haut degré d'exécution :

- Sept pays (Antigua-et-Barbuda, Bénin, Burundi, Gambie, Guyana, Nioué et Tadjikistan) ont récemment adopté des lois antitabac complètes qui couvrent tous les lieux publics, transports publics et lieux de travail intérieurs.
- Quatre pays (Arabie saoudite, République tchèque, Slovaquie et Suède) ont atteint le niveau correspondant aux meilleures pratiques grâce à leurs services de sevrage. Toutefois, au cours de la même période, le classement de six autres pays qui appartenaient au groupe le plus élevé a chuté, ce qui a entraîné une perte nette de deux pays.
- Quatorze pays (Arabie saoudite, Barbade, Cameroun, Chypre, Croatie, Espagne, Géorgie, Guyana, Honduras, Luxembourg, Pakistan, Sainte-Lucie, Slovaquie et Timor-Leste) ont adopté les mises en garde illustrées de grande taille apposées sur les paquets, y compris les emballages neutres pour l'Arabie saoudite.
- Dix pays (Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Azerbaïdjan, Bénin, Congo,

Gambie, Guyana, Nioué, République démocratique du Congo et Slovaquie) ont introduit des interdictions complètes de la publicité en faveur du tabac, de la promotion et du parrainage, notamment aux points de vente.

- Dix pays (Andorre, Australie, Brésil, Colombie, Égypte, Maurice, Monténégro, Macédoine du Nord, Nouvelle-Zélande et Thaïlande) ont rejoint le groupe de taxation le plus élevé dans lequel les taxes représentent au moins 75 % du prix de détail.

Plus de la moitié de la population mondiale, soit 3,9 milliards de personnes vivant dans 91 pays, bénéficie de la mise en place de la mesure concernant les mises en garde illustrées apposées sur les paquets avec toutes les caractéristiques recommandées, par conséquent cette mesure présente la plus grande couverture de la population et le plus de pays couverts. Il est également important de noter qu'à la fin 2018, 10 pays avaient également adopté une législation rendant obligatoire l'emballage neutre des produits du tabac et avaient publié des réglementations assorties de dates de mise en œuvre (Arabie saoudite, Australie, France, Hongrie, Irlande, Norvège, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni, Thaïlande, Uruguay). Au moins neuf autres pays sont également en train de

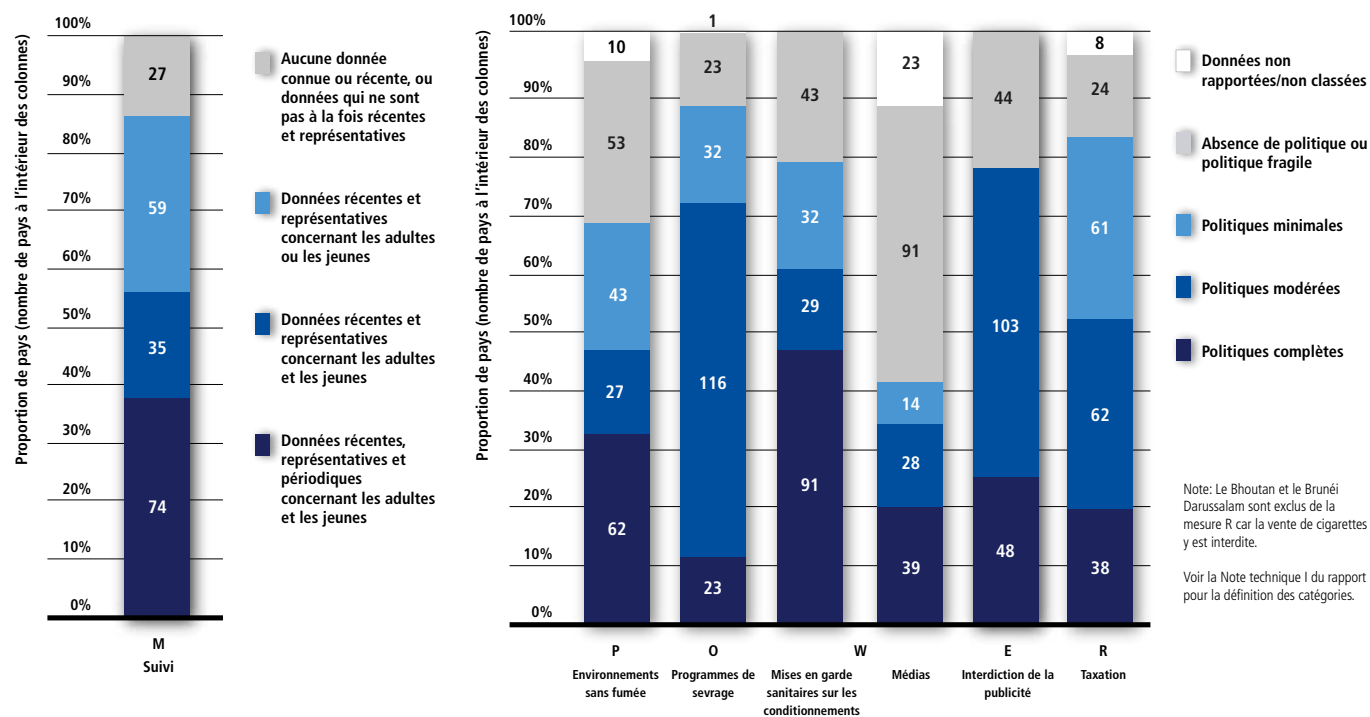
légiférer sur les emballages neutres.

Des progrès significatifs ont été accomplis dans les pays à revenu faible ou intermédiaire

Sur les 5 milliards de personnes protégées par au moins une mesure complète MPOWER, 3,9 milliards vivent dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. Le Brésil et la Turquie, les deux seuls pays qui ont mis en œuvre l'ensemble des mesures prévues dans le cadre MPOWER au plus haut niveau, sont des pays à revenu intermédiaire. Au total, 61 % de la population vivant dans les pays à revenu faible ou intermédiaire sont protégés par au moins une mesure complète MPOWER, et 44 % sont protégés par au moins deux mesures MPOWER complètes.

La situation s'est beaucoup améliorée dans les pays à faible revenu depuis 2007, année où seuls trois des 34 pays appartenant à cette catégorie de revenu avaient mis en œuvre une seule mesure. Aujourd'hui, la moitié (17) de l'ensemble des pays à faible revenu ont au moins une mesure MPOWER en place à un niveau d'exécution correspondant à une meilleure pratique. On compte aujourd'hui huit pays à faible revenu ayant mis en place une

LE POINT SUR CERTAINES POLITIQUES DE LUTTE ANTITABAC DANS LE MONDE (2018)



mesure correspondant à une meilleure pratique ; cinq pays qui ont mis en place deux mesures ; trois pays (Népal, Sénégal, Tchad) qui ont trois mesures en place ; et un pays (Madagascar) doté de quatre mesures en place. Il est décevant de constater que sur les 17 pays à revenu faible qui n'ont pas mis en œuvre de mesures à un niveau correspondant aux meilleures pratiques, seuls trois dirigent un programme de lutte antitabac de leur ministère de la santé et disposent d'au moins cinq membres du personnel.

Les mesures incomplètes ou partielles sont un pas en avant vers la mise en place de mesures complètes

Même lorsque les niveaux d'exécution correspondant aux meilleures pratiques n'ont pas encore été atteints, chacune des mesures MPOWER a fait l'objet d'une certaine attention dans la majorité des pays du monde. Outre les 62 pays dotés d'une loi sur les espaces entièrement non-fumeurs, 70 pays disposent de législations minimales ou modérées qui interdisent de fumer dans certains espaces publics et lieux de travail, mais pas dans tous, jetant ainsi les bases qui permettront d'établir

une législation pleinement efficace à l'avenir. Cela signifie que même si les interdictions partielles ne protègent pas efficacement ces populations contre les méfaits du tabagisme passif, à mesure que l'appui du public à ces interdictions augmentera, seuls des amendements à la loi seront nécessaires dans certains de ces pays, alors que l'adoption d'une nouvelle loi sera nécessaire dans d'autres.

Alors que 23 pays seulement disposent de politiques d'aide au sevrage qui satisfont aux critères de mise en œuvre des meilleures pratiques, 116 autres pays fournissent des services dont les coûts sont entièrement ou partiellement couverts dans les établissements de santé et 32 autres pays fournissent ces services, mais ne couvrent pas les coûts. Cela porte à 171 le nombre total de pays dans lesquels les consommateurs de tabac qui veulent cesser de fumer peuvent trouver un certain niveau d'aide au sevrage.

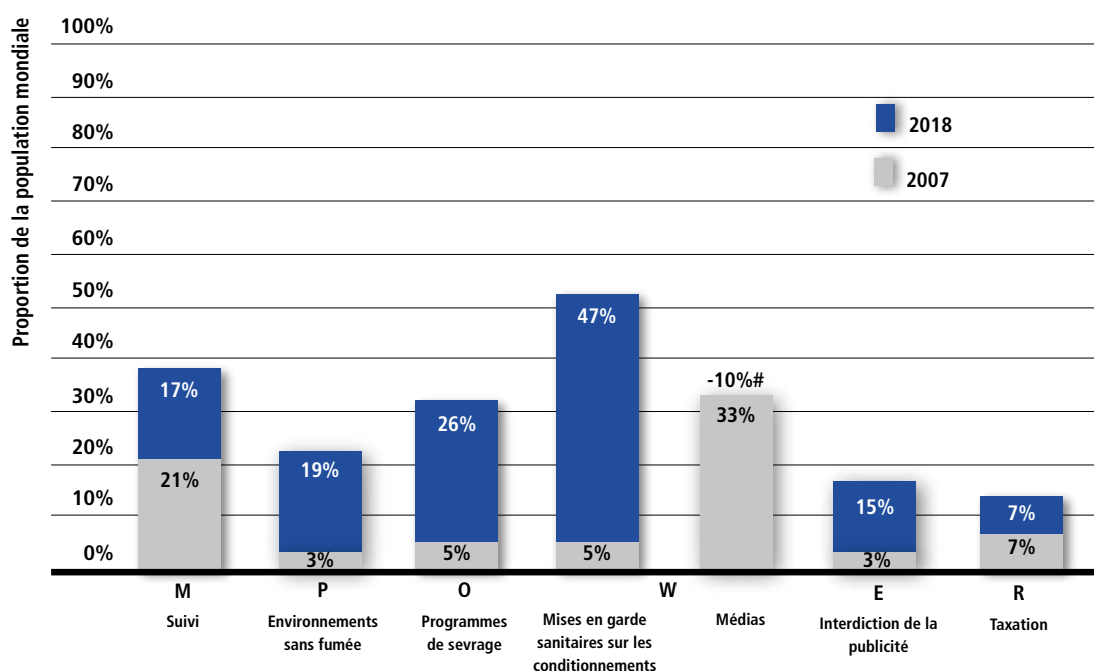
Outre les 91 pays qui exigent que soient apposées sur les paquets de cigarettes des mises en garde illustrées, 61 autres pays ont une législation minimale ou modérée qui exige une mise en garde quelconque sur les paquets. Ces mises en garde moins visibles, bien qu'elles ne soient pas aussi efficaces que les mises en

garde correspondant aux meilleures pratiques, montrent que des efforts sont consentis pour informer les consommateurs des dangers du tabac, et fournissent à ces 61 pays la possibilité d'améliorer à l'avenir leurs mises en garde obligatoires afin qu'elles correspondent aux meilleures pratiques.

En plus des 48 pays qui ont mis en œuvre une interdiction de toute forme de publicité, de promotion et de parrainage en faveur des produits du tabac, 103 autres pays ont mis en place des interdictions partielles, de sorte qu'au moins certaines formes de publicité, de promotion et de parrainage sont déjà illégales.

Alors que seuls 38 pays prélèvent des taxes au niveau recommandé par l'OMS, soit 75% du prix de détail d'un paquet de cigarettes, 62 autres pays prélèvent des taxes représentant entre 50% et 75% du prix, et 61 pays prélèvent des taxes qui varient de 25 à 50%. Dans l'ensemble, ces pays sont bien placés pour augmenter davantage les taxes à mesure que la taxation du tabac acquiert un soutien plus large.

AUGMENTATION DE LA PROPORTION DE LA POPULATION MONDIALE COUVERTE PAR CERTAINES POLITIQUES DE LUTTE ANTITABAC, DE 2007* À 2018



N. B. : les politiques de lutte antitabac décrites ici correspondent au plus haut niveau d'exécution à l'échelle nationale.

*La couverture par les médias correspond à 2010, pas à 2007. La couverture de la taxation correspond à 2008, pas à 2007.

#La population couverte par les campagnes dans les médias a baissé depuis 2010.

Conclusion

D'importants progrès ont été faits dans le monde depuis l'adoption de la Convention-cadre de l'OMS pour la lutte antitabac en 2003. L'application réussie des mesures MPOWER à une échelle correspondant aux meilleures pratiques par des pays de tous types et de tous niveaux de revenu ces dix dernières années est une preuve de la bonne mise en œuvre des mesures de réduction de la demande prévues par la Convention. Les pays qui cherchent à concevoir et à mettre en place des stratégies de lutte antitabac efficaces peuvent prendre exemple sur d'autres pays qui ont adopté avec succès des politiques conformes aux meilleures pratiques.

Depuis que le programme MPOWER a vu le jour, les défis à relever ont été nombreux. Il y a eu et il y aura encore des revers, des écueils imprévus, des tentatives d'ingérence de l'industrie du tabac et des obstacles politiques difficiles à surmonter. Malgré ces difficultés, 5 milliards de personnes sont aujourd'hui protégées par au moins une mesure de lutte antitabac conforme aux meilleures pratiques, soit 3,9 milliards de plus qu'en 2007. Cependant, 2,6 milliards de personnes ne bénéficient toujours pas des meilleures pratiques antitabac fondées sur des bases scientifiques et restent donc exposées aux effets néfastes du tabagisme sur la santé et l'économie.


La vie de millions de personnes a pu être sauvée depuis la mise en place du programme MPOWER et c'est grâce à l'action coordonnée de la communauté mondiale que la lutte antitabac a pu donner d'aussi bons résultats. Malheureusement, l'épidémie de tabagisme est loin d'être terminée. La consommation de tabac a diminué dans la plupart des pays et régions, mais le nombre total de consommateurs est resté irrésistiblement élevé en raison de la croissance démographique. Les programmes de lutte antitabac ne sont pas toujours rapides ni faciles à appliquer, et tous les pays ont avantage à renforcer l'élaboration et la mise en œuvre des politiques antitabac. Depuis le dernier rapport, un seul pays, le Brésil, a emboîté le pas à la Turquie et instauré toutes les mesures MPOWER au niveau le plus global, et une poignée seulement de pays ont mis en place au moins deux mesures correspondant aux meilleures pratiques. Même dans les pays où il existe des politiques conformes aux meilleures pratiques, il reste beaucoup à faire pour qu'elles soient mieux respectées et produisent tous leurs effets.

Le thème du présent rapport, « offrir une aide à ceux qui veulent arrêter le tabac », correspond au « O » du programme MPOWER. Seuls 23 pays offrent des services d'aide au sevrage tabagique du niveau

correspondant aux meilleures pratiques, alors que dans beaucoup de pays, nombre de consommateurs de tabac souhaitent arrêter. On constate néanmoins des progrès : 2 milliards de personnes de plus ont bénéficié de services complets de sevrage tabagique depuis 2007 et 67 pays sont en passe de proposer de tels services. Les pays à revenu intermédiaire ont très nettement progressé depuis 2007 concernant l'offre de services d'aide au sevrage dans le cadre des soins de santé primaires et la mise en place de services téléphoniques nationaux gratuits.

Tous les pays se doivent de protéger la santé de leurs habitants et toutes les Parties à la Convention-cadre de l'OMS se sont expressément engagées à appliquer des politiques antitabac énergiques, y compris l'instauration de services d'aide au sevrage tabagique, qui sont un moyen important de s'acquitter de leur obligation de protéger la santé de la population. Des progrès remarquables ont été accomplis depuis 11 ans que l'on suit les résultats du programme MPOWER, mais ce n'est qu'un début. Il importe que tous nous renouvelions notre engagement à faire en sorte que la population mondiale soit entièrement protégée contre les terribles méfaits de l'épidémie de tabagisme.





**Le Rapport de l’OMS sur
l’épidémie mondiale de
tabagisme, 2019 a été établi
grâce au financement de
Bloomberg Philanthropies**

Photographie © Organisation mondiale de la Santé

Page 6 – Photographe : David Spitz

Conception graphique : **Estúdio infinito**

Maquette PAO : **Jean-Claude Fattier**

Imprimé par le **Service de production des documents de l’OMS, Genève (Suisse)**



**Organisation
mondiale de la Santé**



**ENSEMBLE
LUTTONS CONTRE
LA CONSOMMATION DE TABAC**
#vaincrelesMNT

20 Avenue Appia • CH-1211 Geneva 27 • Switzerland
www.who.int/tobacco/fr